

**RAPPORT D'ACTIVITE
EXERCICE 2013**

ASSOCIATION INFOMIE

Edito

A un moment où tant d'associations sont menacées de disparaître faute de moyens, parier sur le déploiement d'InfoMIE relève de la gageure. Et pourtant... En 2013, notre association a continué de voir le nombre de ses membres augmenter, a conclu de nouveaux partenariats, a acquis une véritable légitimité au point de devenir un outil incontournable aux yeux de tous ceux qui se préoccupent d'améliorer la situation des mineurs isolés étrangers.

Ce développement, nous le devons à l'investissement de tous ceux qui ont veillé au bon fonctionnement de notre association mais surtout au travail remarquable effectué par l'équipe des salariées d'InfoMIE. Malheureusement, cette équipe a été réduite de presque la moitié à la fin de l'année 2013, puisque le contrat d'une des salariées n'a pu être reconduit, faute de financement.

En 2013 encore, le rôle d'InfoMIE a été d'autant plus incontournable que cette année a vu la mise en place de la « circulaire Taubira ». De par ses missions définies dans ses statuts, il n'appartient pas à notre association d'émettre un avis sur ce texte, ce travail relevant des associations qui composent InfoMIE ou d'institutions, telle la CNCDH. Force est pourtant de constater que la mise en place de la circulaire n'a guère permis une meilleure prise en charge des mineurs isolés et que certains Conseils Généraux ont même tout fait pour les rejeter : en 2013, dans plusieurs territoires, des arrêtés suspendant la prise en charge des mineurs isolés étrangers ont été pris, l'un d'eux allant même jusqu'à conditionner la prise en charge à la délivrance d'un certificat médical attestant que le jeune n'était pas porteur du virus Ebola.

Plus que jamais, il est donc revenu à InfoMIE d'être en prise avec ce qui se passe réellement sur le terrain et de rendre apparentes les solutions adaptées aux problématiques multiples rencontrées par ces jeunes.

Françoise Dumont, Présidente association InfoMIE